

Circuit n° 1 : L'envol

longueur : 5 940 m

temps piéton : 2 h

temps vélo : 24 mn

Départ : parking Elise-Gervais

Prendre à gauche rue Marguerite-Yourcenar jusqu'à l'avenue Jean-Reboul. Tourner à droite sur cette même rue. En face du groupe scolaire des Sables tourner à gauche rue Raymond-Poincaré en direction de la rue Jean-Baptiste-Magnet. Tourner à droite et remonter la rue Jean-Baptiste-Magnet en passant sur le ruisseau du Combray. Prendre la première à gauche chemin de Nobile. Vous passez à coté d'un corps de ferme et d'une mare ①.

Continuer jusqu'au chemin Hélène Boucher ② (domaine du Clos) puis tourner à droite. Traverser la route de l'Aéroport en continuant sur le chemin Hélène Boucher ③. Vous êtes sur la commune de Saint-Romain-la-Motte en limite avec Saint-Léger-sur-Roanne ④.

Prendre à droite le chemin Combre jusqu'à l'intersection avec la rue Jean-Baptiste-Magnet. Tourner à droite et redescendez la rue Jean-Baptiste-Magnet en traversant la route de l'Aéroport, le chemin de Nobile et continuez jusqu'à tourner à gauche rue Raymond-Poincaré. Vous passez devant la rue du professeur Guérin et du 18 juin 1940, puis tourner à droite avenue Jean-Reboul. Remonter la rue et prendre la première à gauche rue Marguerite-Yourcenar. À votre droite, vous retrouvez le parking Elise-Gervais. Vous êtes de retour.

① - La mare

Au cours de votre balade, vous allez rencontrer un réseau important de mares à valeur patrimoniale différente. La valeur patrimoniale des mares dépend des groupements végétaux présents sur la mare, de la présence d'espèces patrimoniales (plantes et animales). Plusieurs espèces de batraciens ont été recensées au niveau des points d'eau sur le vallon

du Combray : le triton crêté, le triton palmé et le triton alpestre, la grenouille verte et la grenouille rieuse.

"Tendez l'oreille, soyez attentif. Nous sommes là je croasse !!!"



② - Le domaine du Clos

Construit au début du XX^e siècle par une riche famille parisienne, le domaine était son lieu de villégiature durant l'été mais également un domaine agricole qui possédait plusieurs hectares de vigne et un vaste cuvage.



③ - Le Maclura

Le maclura est un arbre appelé l'oranger des Osages. Il mesure 12 m de hauteur à l'âge adulte et 5 m de large avec une écorce teintée d'orange marquée de crevasses profondes. Rameaux épineux et feuilles vertes foncées, son fruit est très décoratif : la taille et l'aspect extérieur rappellent les oranges. Le fruit non comestible devient jaune et tombe en novembre.



Vous êtes en présence ici d'un arbre femelle car il produit des fruits. C'est une espèce dioïque (plantes dont les fleurs mâles et les fleurs femelles sont sur des pieds différents).

④ - Le Bois-Combray

C'est en septembre 1935 que fut inauguré l'aérodrome par Albert Serol, député-maire de la ville de Roanne, à l'occasion d'une grande fête de l'aviation. Henry Lumière en était la vedette. L'aérodrome accéda au grade d'aéroport en juin 1977 à l'occasion de l'ouverture de la ligne régulière Roanne-Paris, aujourd'hui arrêtée.

Géré par Roannais Agglomération, il comporte une piste en dur de 1 430 mètres, une piste en herbe de 740 mètres et une piste d'ULM de 160 mètres.



**Ouvrez l'œil sur la nature qui vous entoure !
Découvrez de drôles de végétaux
et rencontrez peut-être les espèces animales
qui peuplent les mares...
Et à proximité du Bois-Combray,
ne manquez pas de lever les yeux !**

